

RENDEZ-VOUS SANS FAUTE

Mardi 24 Mai 2016 - Accueil à 17 H 45

R E G L E M E N T

La médiathèque de JEUMONT organise une dictée, réservée aux adhérents de plus de 16 ans.

La participation à cette dictée est gratuite.

Le nombre de participants est fixé à 20. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée. Afin de pallier aux désistements, une liste d'attente sera également constituée.

L'accueil des participants se fait à partir de **17 h 45**, la dictée commençant à **18 h 00**, aucun retardataire ne sera admis.

Un jury est composé. Ses décisions sont souveraines et aucun recours ne sera admis.

Le candidat ayant commis le moins de fautes sera déclaré vainqueur, un diplôme ainsi qu'un prix lui seront remis.

La dictée porte sur l'orthographe moderne des mots, c'est-à-dire leur graphie exacte compte tenu des accents, majuscules, trémas et traits d'union.

La ponctuation est précisée.

Sous réserve de l'application des règles d'accord et de conjugaison, la graphie admise est celle apparaissant en entrée dans **Le Larousse**, dictionnaire retenu en référence.

La dictée fait l'objet d'une lecture rapide, puis de l'énoncé au rythme habituel des dictées. Il y a une seule relecture suivie d'un temps de réflexion de 5 minutes au cours duquel il n'est répondu à aucune question.

Le barème de correction est le même pour tous les candidats. Chaque concurrent se voit attribuer un capital de 20 points avant le début de l'épreuve. Ce capital point sera amputé au fur et à mesure des valeurs de chaque faute.

Sont considérées comme demi-fautes :

- les accents aigus, graves ou circonflexes,
- les traits d'union, les trémas, les cédilles.

Sont considérées comme fautes entières :

- toute autre erreur que les demi-fautes précitées.

Décompte des fautes :

- mot simple : maximum une faute par mot (même s'il y en a plusieurs dans le même mot),
- mot composé : maximum une faute par élément de formation du mot composé + 1/2 faute pour chaque trait d'union omis ou ajouté.

N.B. : les chiffres sont impérativement écrits en toutes lettres.

Aucun document n'est autorisé dans la salle (dictionnaire, fascicule de grammaire, correcteur orthographique électronique, téléphone portable, etc.).

Seules les feuilles fournies par les organisateurs peuvent être utilisées.

Des stylos sont mis à la disposition des participants.

Les copies doivent être parfaitement lisibles, sans surcharge ni ratures.

Tout accent doit être correctement placé.

Pour corriger un mot, les concurrents doivent le barrer et le réécrire lisiblement au-dessus.

Les copies seront ramassées après le temps de relecture. Le texte de la dictée sera distribué, une fois toutes les copies ramassées.

Les participants qui le souhaitent, pourront récupérer leur copie après la remise des prix qui aura lieu le **mercredi 8 Juin à 17 H en même temps que celle du concours «Lecture de printemps»**. Un mini-concert de «Little Legs» clôturera cette fin d'après-midi !

N.B. : Passé le délai du 22 juin 2016, les copies seront détruites.

La participation implique l'acceptation de ce règlement et votre inscription à la banque d'accueil.